

## **Le service de neurochirurgie du CHU Sud propose la prise en charge de certaines hernies discales lombaires en ambulatoire**



***En collaboration avec les anesthésistes du CHU de Saint Pierre, le Dr Le Maistre, neurochirurgien, a réalisé pour la première fois un traitement chirurgical de hernie discale en ambulatoire.***

Entré à l'hôpital le matin et opéré peu après, le patient a pu regagner son domicile l'après-midi même de l'intervention. Cette activité est maintenant proposée par l'ensemble des praticiens du service de neurochirurgie pour les patients éligibles.

La chirurgie des hernies discales lombaires pour le traitement des sciatiques ou des cruralgies a beaucoup évolué ces dernières années avec l'avènement des techniques mini-invasives et de la microchirurgie. Une surveillance prolongée en milieu hospitalier n'est, pour certains patients, plus nécessaire.

La prise en charge en ambulatoire permet un retour rapide à domicile et une mobilisation précoce ainsi qu'une diminution des risques de flébite. Les patients ne présentant pas d'antécédents lourds et ne nécessitant qu'une exérèse simple de hernie discale (sans instrumentation ou libération étendue du canal lombaire) peuvent, après accord de leur chirurgien et du médecin anesthésiste, bénéficier de cette prise en charge ambulatoire.

**Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le service communication du CHU.**

**Contact Presse :**

**Frédérique Boyer**, Responsable communication CHU, 0692 67 65 44, frederique.boyer@chu-reunion.fr